

ACL - TARIFS GRESIVAUDAN - ANNEE 2017

Tarifs concernant toutes les activités présentées dans la brochure ACL ci-jointe, et applicables aux familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Ces tarifs tiennent compte des aides financières de la Communauté de Communes.

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE	DEMI-JOURNEE	DEMI-JOURNEE
	Repas compris	Avec repas	Sans repas
0 - 310	4,00 €	2,40 €	1,60 €
311 - 460	5,60 €	3,40 €	2,20 €
461 - 590	7,60 €	4,60 €	3,00 €
591 - 730	9,80 €	5,90 €	3,90 €
731 - 880	12,30 €	7,40 €	4,90 €
881 - 1171	14,70 €	8,90 €	5,80 €
1172 - 1440	19,20 €	11,60 €	7,60 €
+ 1440	24,00 €	14,50 €	9,50 €

SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

- Les Petites Maisons** Pour les activités clubs (Comme sur des roulettes, Les artistes en herbe), ajouter 8 € par semaine à ces tarifs.
- Le Clos d'Espîs** Stages d'activités spécialisées (Tir à l'arc, Taekwondo) : ajouter 2 € par jour à ces tarifs. Les activités Cuisine, Théâtre, Couture et Arts Plastiques sont gratuites, mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi après-midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation / Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Judo d'éveil / Danse
- 450	271,20 €	232,80 €	193,20 €
451 - 1220	291,60 €	249,60 €	208,80 €
1221 - 1800	312,00 €	266,40 €	224,40 €
+ 1800	330,00 €	280,80 €	237,60 €

Tarifs forfaitaires pour les 12 séances du 4^{ème} trimestre 2017.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances d'Automne dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation : 5 séances (du 23/10 au 27/10)	Equitation : 4 séances (du 30/10 au 3/11)
- 450	113,00 €	90,40 €
450 - 1220	121,50 €	97,20 €
1221 - 1800	130,00 €	104,00 €
+ 1800	137,50 €	110,00 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

Il n'existe plus de tarifs spécifiques pour les **saliés de La Poste**.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous rapprocher du service social de La Poste

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018)

A NOTER : Les règlements par chèques vacances et par CESU sont acceptés.

Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.